

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 12 novembre 2014

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 12 novembre -----

Date de convocation

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----05/11/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----05/11/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, ANTONIAZZI Jean-Pierre, BETUING Serge, CASTAY Jean-Marc, Mmes CUZACQ Geneviève, DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse, MM. LABEYRIE Nicolas, LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, CABANNES Pierre, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, PEDRO Amandine, PLOQUIN Cécile.

Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Eglise de Luzanet*

*Devis pour la mise en valeur touristique*

Monsieur le Maire quitte la séance ainsi que Mme DESPAX Nelly.

Monsieur Michel LAFFARGUE, adjoint au Maire, rappelle les aménagements nécessaires aux abords de l'Eglise de Luzanet, notamment la restauration partielle du mur d'enceinte appuyé au monument, acceptée en séance du 23 juillet dernier, et dit qu'un suivi par un architecte est nécessaire et présente les devis de :

- Stéphane THOUIN 3 800 €
- Sarl YUBERO PAILHES 4 000 €

Le Conseil Municipal retient la proposition de M. Stéphane THOUIN.

Pour la réalisation d'un chemin piétonnier, Monsieur Michel LAFFARGUE, présente deux devis:

- Sarl BEZERRA 3 133 €
- Eurl Fabien POSSAMAI 4 611 €

Le Conseil Municipal retient la proposition de la SARL BEZERRA.

Fait à MONTREAL le 12 novembre 2014.

Le Maire,

G. BEZERRA

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 12 novembre 2014

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 12 novembre -----

Date de convocation

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----05/11/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----05/11/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, ANTONIAZZI Jean-Pierre, BETUING Serge, CASTAY Jean-Marc, Mmes CUZACQ Geneviève, DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse, MM. LABEYRIE Nicolas, LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, CABANNES Pierre, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, PEDRO Amandine, PLOQUIN Cécile.

Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Eglise de Luzanet*

*Devis pour la mise en valeur touristique*

Monsieur le Maire quitte la séance ainsi que Mme DESPAX Nelly.

Monsieur Michel LAFFARGUE, adjoint au Maire, rappelle les aménagements nécessaires aux abords de l'Eglise de Luzanet, notamment la restauration partielle du mur d'enceinte appuyé au monument, acceptée en séance du 23 juillet dernier, et dit qu'un suivi par un architecte est nécessaire et présente les devis de :

- Stéphane THOUIN 3 800 €
- Sarl YUBERO PAILHES 4 000 €

Le Conseil Municipal retient la proposition de M. Stéphane THOUIN.

Pour la réalisation d'un chemin piétonnier, Monsieur Michel LAFFARGUE, présente deux devis:

- Sarl BEZERRA 3 133 €
- Eurl Fabien POSSAMAI 4 611 €

Le Conseil Municipal retient la proposition de la SARL BEZERRA.

Fait à MONTREAL le 12 novembre 2014.

Le Maire,

G. BEZERRA